



# ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

maladies professionnelles

Question écrite n° 89608

## Texte de la question

Mme Claude Darciaux souhaiterait attirer l'attention de M. le ministre de la santé et des solidarités sur les conclusions de l'enquête Sumer pilotée par le ministère du travail et menée par des médecins du travail auprès de 50 000 salariés sur la période 2002-2003. Cette enquête souligne que « plus d'un quart de la population exposée l'est de façon importante, soit du fait d'un long temps d'exposition, soit à cause de l'insuffisance des protections collectives ». Or, la plupart des travailleurs exposés ne sont pas informés, alors que le système de « réparation » des maladies professionnelles repose sur la déclaration des victimes. C'est pourquoi elle lui demande les possibilités de modification de ce système.

## Données clés

**Auteur :** [Mme Claude Darciaux](#)

**Circonscription :** Côte-d'Or (3<sup>e</sup> circonscription) - Socialiste

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 89608

**Rubrique :** Risques professionnels

**Ministère interrogé :** santé et solidarités

**Ministère attributaire :** santé, jeunesse et sports

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 21 mars 2006, page 2988